



Pierre Souin

L'été touche à sa fin... Le soleil était enfin au rendez-vous, après un printemps remarquablement pluvieux, qui a laissé des traces dans les villages de la vallée : ici, à Marcq, nous avons bien connu de «petits» dégâts des eaux dans des caves, des garages ou des sous-sols qui avaient jusque là été épargnés, mais quand on voit les images de ce qui s'est passé à Beynes, à Maule, à Nézel, à Aulnay-sur-Mauldre, nous pouvons mesurer notre chance d'être «à l'abri» sur le plateau.

Pour ce qui est de Beynes, outre la mairie et la poste, le centre culturel de la Barbacane a été sévèrement impacté et l'équipement ne sera pas utilisable avant plusieurs mois... Aussi, pour la première partie de saison, les spectacles seront programmés dans les communes membres du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) qui pilote l'équipement, et pour ce qui concerne les associations beynoises qui fonctionnent en temps normal dans des salles de la Barbacane, soit elles se sont rabattues sur d'autres installations à Beynes, soit elles ont pu compter sur la solidarité intercommunale (Marcq accueillera ainsi une association de peinture sur soie dans le local associatif les mardis et vendredis). Je ne peux que vous inciter à prendre votre abonnement non seulement pour soutenir cet équipement qui nous est cher, mais aussi parce que la programmation 2016-2017 riche et variée n'a rien à envier aux salles parisiennes ou à d'autres lieux culturels franciliens (un exemple avec «l'effet escargot», à Thoiry le samedi 12 novembre à 20h45, où la compagnie Kadavresky chantera les petits et les grands en mêlant acrobatie, jonglage et musique dans un spectacle primé dans de nombreux festivals).

À Marcq, 2016 a certes été une année de pause en matière de gros travaux, mais cette pause a été mise à profit pour préparer les dossiers des chantiers à venir en 2017 et 2018 :

- nous allons recevoir l'entreprise Veldeman (société belge), qui sera sans doute l'entreprise retenue pour la réalisation de l'équipement sportif couvert, afin de finaliser le dossier de permis de construire et pouvoir inaugurer l'équipement en septembre 2017.

- le Conseil Départemental nous ayant informé durant l'été de la relance des programmes triennaux de voirie, nous allons pouvoir réactualiser et prioriser des travaux que nous avions mis en attente.

- nous allons préparer le dossier d'enfouissement de réseaux aériens pour ce qui sera nous l'opération la dernière à Marcq, dossier à déposer en 2017 pour un chantier à réaliser en 2018 (partie basse de la rue de l'église, jusqu'au carrefour avec la rue d'Autouillet et chemin de l'enfer) ; cette opération faite, nous aurons 100 % de nos réseaux aériens enfouis (seules les communes de Thoiry et de Montfort-l'Amaury sont à ce seuil actuellement dans le canton).

- le dossier de vidéosurveillance a été réalisé et transmis en préfecture. Je sais que ce dossier suscite des réserves, voire des oppositions (préservation des libertés individuelles, exploitation des données enregistrées, efficacité des dispositifs...), mais il n'en demeure pas moins que les limites du supportable ont été franchies en matière d'incivilités, de dégradations et d'actes délictueux. Comme il est impossible de faire appel au sens civique et à la raison des auteurs de ces actes (je ne suis même pas sûr qu'ils comprennent ces termes), nous avons estimé que la vidéosurveillance pouvait être un moyen d'action. Un certain nombre de particuliers nous ont d'ailleurs précédés dans la démarche.

Pour autant, un certain nombre de réalisations ont été menées à bien (ou seront effectuées) en 2016 :

- réfection des peintures dans deux classes et au restaurant scolaire de l'école de Marcq.

- réalisation d'un nouveau boulo-drome (au stade Marie Leblan) : merci aux bénévoles qui ont assuré cette réalisation qui n'a pas coûté un euro à la commune.

- pose de coussins berlinois (dispositif de ralentissement) sur des voies communales : nous avons reçu lesdits coussins depuis le mois de mai, mais contrairement à ce que nous affirmait le fournisseur, la pose sur des voies avec une faible épaisseur de matériau «dur», ce qui est le cas de nos voies communales et chemins ruraux, nécessite une mise en œuvre technique que nous ne pouvions assurer. Nous avons sollicité plusieurs entreprises pour effectuer cette pose et une seule nous a répondu favorablement début septembre... Les coussins berlinois vont donc être posés dans le courant de l'automne, si possible avant la Toussaint, et dans le même temps une campagne de remplacement de signalisations dégradées ou volées sera effectuée, ainsi que quelques travaux de marquages au sol - stationnements à modifier, passages piétons, un stationnement PMR (personne à mobilité réduite) à mettre en place devant le local associatif (ces marquages au sol seront réalisés par l'entreprise JCB).

- l'aménagement du local de rangement dans l'arrière-salle de la salle Michel Cacheux, pour lequel des membres du Comité des Fêtes se sont portés volontaires. Cet aménagement permettra une meilleure organisation du stockage du matériel du Comité des Fêtes, de celui de la commune et d'une partie du matériel de l'école

- au restaurant scolaire, le remplacement de la poutre située au-dessus de la baie vitrée doit être effectué (nous sommes en discussion avec l'entreprise pour un chantier durant les congés de Noël 2016, l'accueil périscolaire ne fonctionnant pas durant ces congés).

- enfin, compte-tenu des événements nationaux et internationaux, dans le cadre de l'application du plan Vigipirate, les services de l'Etat devraient nous imposer un certain nombre de travaux dans le volet «securisation des bâtiments scolaires». Nous n'avons pas plus d'informations à la date où est rédigé cet éditorial : une réunion entre le Préfet des Yvelines et l'U.M.Y. (Union des Maires des Yvelines) à laquelle j'assisterai est prévue le 12 septembre 2016.

Dossier PLU : après avoir retravaillé le dossier avec le bureau d'études Ingeter en intégrant un certain nombre de demandes des services de l'Etat, nous l'avons représenté à la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires, ex DDEA) qui l'a validé. La prochaine étape est la désignation d'un commissaire enquêteur et l'ouverture de l'enquête publique.

Pierre SOUIN, Maire de MARCQ